



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À L'AMBASSADEUR DE NOUVELLE ZELANDE,
S.E. M. JOHN VIVIAN SCOTT****

Samedi 14 juillet 1979

1. C'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de la présentation de vos Lettres de Créance. Je vous remercie pour les aimables sentiments que vous avez exprimés au nom du gouvernement et de la population de Nouvelle-Zélande. La cérémonie d'aujourd'hui évoque également pour moi le souvenir de mes impressions personnelles concernant votre pays: les beautés que j'y ai vues, l'hospitalité dont j'ai bénéficié, les expériences que j'ai vécues parmi vous.

2. Votre Excellence a énoncé très judicieusement un principe de grande importance: que les efforts réalisés pour accroître la qualité de la vie contribuent à la paix. A ce propos vous avez parlé de l'aide et assistance apportées par la Nouvelle-Zélande aux pays en voie de développement. Quant au Saint-Siège il ne saurait manquer d'encourager toute initiative généreuse et juste tendant à promouvoir la dignité humaine et l'entente fraternelle. L'engagement humanitaire des pays du monde, travaillant en collaboration internationale, est en effet un moyen effectif de promotion d'une paix stable. Et, avec l'aide de Dieu, le Saint-Siège continuera à soutenir cette cause et à aider tous ceux qui l'ont prise personnellement à charge.

3. Au centre de cette recherche de la paix et du progrès dans les nations en particulier et dans le monde en général, il y a la personne humaine – il y a chaque homme. Il existe de nombreuses situations, en des lieux divers, qui exigent d'urgence, de la part des hommes de bonne volonté, un redoublement des efforts particulièrement en matière de droits humains. En ce dernier quart de siècle du millénaire, l'humanité tout entière est confrontée avec l'obligation pressante de proclamer et de sauvegarder tous les droits de l'homme – et de les respecter dans leur application concrète à chaque homme et à chaque femme.

En témoignage de ces priorités je note avec plaisir les efforts de la Nouvelle-Zélande en ce domaine. Dans un esprit de collaboration amicale concernant des espaces vitaux de la vie humaine, je fais des vœux pour un heureux succès de votre mission. Pour vous, Monsieur l'Ambassadeur, pour les autorités et la population de votre pays j'invoque l'aide des bénédictions divines.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.32 p.2.

Copyright 1979 © Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana